

## PROCES VERBAL

Du vendredi 10 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix octobre à dix-huit heures zéro minute, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

### **PRÉSENTS :**

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,  
M. Jean-Paul ANGLADE **1<sup>er</sup> adjoint**, M. Philippe BARRAULT, M. Grégory THIBAUD  
**Adjoints au Maire**,  
Mme, Marie CORNET-VERNET, Mme Pascale BACQUET, Mme Oriane PODEVIN et M.  
Pierre de MONTALEMBERT **Conseillers Municipaux**.

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M. Thierry SEGURA  
M. Daniel MATHÉ, représenté par Jean-Paul ANGLADE

### **ABSENTS NON-REPRÉSENTÉS :**

Mme Florence DECHELLE, conseillère municipale

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. Grégory THIBAUD

- **Approbation du procès-verbal du 04 juillet 2025**
- **Désignation du secrétaire de séance** : M. M. Grégory THIBAUD
- **Délibération concordante sur l'attribution du fonds de concours attribué par délibération communautaire en mars 2025 pour la création de la Maison des associations**

*Après délibération et accord concordant, le Conseil Municipal, à l'unanimité,*

**DECIDE** d'attribuer à la construction de la maison des Associations le fonds de concours de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, d'un montant de **16 389,00 €** représentant 27,12 % du coût prévisionnel de l'opération.

- **Délibération sur la Décision Modificatrice n°2 au Budget Primitif 2025 pour la régularisation d'un titre exercice clos**

Après informations des implications budgétaires de la demande de régularisation du titre n°45 du bordereau n°121 sur l'exercice 2024 clos par le Trésor Public pour erreur d'imputation au compte 13151, ce titre concernant le versement de la subvention du Fond de Concours 2024 pour les travaux de réimperméabilisation de la cour de la Salle « L'Ecole »,

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité,*

La Décision Modificatrice n°2 au Budget Primitif 2025 suivante :

-Section Fonctionnement :

Chapitre 11 – compte 60618 - 33 611,00 €

-Section investissement :

Chapitre 13 – en dépense - compte 13151 + 33 611,00 €

- **Délibération sur l'adhésion au SDESM des communes de Vert-St-Denis, Réau et Lieusaint**

*Après information et délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,*

**APPROUVE** l'adhésion au SDESM des communes de Vert-St-Denis, Réau & Lieusaint

- **Délibération sur la convention 2025 passée entre EDF Solidarité et le CCAS relative à la précarité énergétique**

*Après délibération, le Conseil Municipal*

**PREND NOTE** de la décision du Président du CCAS et de Mme BACQUET de renouveler la convention solidarité

- **Délibération sur le recrutement d'un agent recenseur pour le recensement 2026**

Après présentation du Maire exprimant le besoin ponctuel d'un agent pour accroissement d'activité temporaire

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité,*

**DÉCIDE** de valider la décision de recruter un agent pour une période de 2 mois à compter du 02 janvier 2026.

- **Délibération sur l'approbation du rapport d'activité 2024 de la SPL Société Public Locale de Melun Val de Seine**

Après rapport du Maire,

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité,*

**SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le rapport d'activité 2024 de la SPL.

**Tour de Table**

- Travaux

La maison des Associations

Sa construction est achevée. Aucune réserve n'a été noté à la réception du bâtiment. Un chemin d'accès avec éclairages sera réalisé par les services techniques de la ville. Le bâtiment est assuré. Son utilisation sera donnée à l'ABSL.

Rond-point de Boissettes

Des modifications seront faites afin d'y installer un pressoir à cidre, don de la famille ANGALDE.

## Parcours de santé

Des aménagements sont prévus avec la réalisation d'un terrain de basket et la pose de bancs publics (don du village La Boisserelle)

## Les amendes de police

La subvention se monte à hauteur de 14 928 €. Il est décidé que les travaux du carrefour du village des enfants seront prioritaires sur le réaménagement de l'air de retournement chemin des Praillons.

- Chèque j'aime ma ville

Dispositif reconduit et familles informées.

Le dispositif étant mis en place pour donner une aide financière aux familles, seul les commerces en lien avec la rentrée scolaire seront retenus par la municipalité.

- Colis des Anciens

Concerne les plus de 70 ans.

Relance faite pour les devis.

- Ciné plein air

La date du 21/08/2025 a été retenue et sera changé car trop peu de personne seront présente pour aider à l'organisation de cet évènement (congé d'été). Demande pour début septembre.  
Thème : L'histoire avec une grand H.

- Vie scolaire

Cette année il y a eu 12 candidats pour les élections au Conseil Municipal des Enfants.

Seulement 7 pourront être membres du CME 2025-2026

L'élections à eu lieu le 30 Septembre 2025.

Lors de leur 1° conseil, ils ont élu leur Petit Maire, Soline GAUVIN, et ses 2 Adjoints, Romain THIBAUD et Yaël KWAKYE. Bravo à eux.

- Sécurité

On retrouve de plus en plus de bombonnes de Protoxyde d'Azote, sur la voie publique.

Elles sont à ramasser et à apporter à la déchèterie obligatoirement.

Mises dans les poubelles ménagères, elles peuvent entraîner des explosions dans les incinérateurs du centre de tri.

À Boissettes, le 10 octobre 2025

Secrétaire de séance  
M. Grégory THIBAUD

Le Maire,  
Thierry SEGURA

